# Sexto 2 - Architecte

**Description:**
L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions.  La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

**Critères:**

- **Pertinence** : les éléments réflexifs sont tous en lien avec les étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Suffisance** : les éléments réflexifs sont nombreux et variés ;
- **Richesse** : les éléments réflexifs illustrent clairement la compréhension des étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Clarté** de la présentation.

**Badge attribué à:** Jacinthe Beaulieu
**Date de la demande:** 2021-02-25 21:14:07

## Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?
Premièrement:
Parler et écouter la personne. Rassurer, faire sentir que la personne fait partie de la solution. Pour la victime, s'assurer d'offrir du soutien.
Deuxièmement:
Utiliser la grille d'évaluation afin de déterminer comment les choses ont débuté, quel est la nature des images, quelle est l'intention (geste impulsif ou malveillant), il y a combien de personnes qui ont vues les images et l'implication de la personne.
Troisièmement:
Vérifier les faits auprès des autres personnes impliquées à l'aide de la grille d'évaluation.
Quaatrièmement:
Dans le cas d'un acte malveillant:
Rencontre l'instigateur, lui demander de nous remettre son appareil électronique (mode avion, fermé et dans le sac de

confiscation) et appeler les policiers.
Dans le cas d'un geste impulsif:
Rencontrer l'instigateur, compléter le formulaire d'évaluation, confisqué le téléphone (même procédure) et appeler les policiers.
Cinquièmement:
Aviser les parents
Sixièmement: à la lumière des infos obtenues, les policiers décideront s'ils font une rencontre de sensibilisation sexto ou s'ils réfèrent au DPCP
Dans le cas d'un acte impulsif, la méthode Sexto permet d'éviter le casier judiciaire.
Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?
Dans tous les cas, il faut terminer la méthode sexto dans son entièreté.
La méthode structurée permet de ne pas oublier d'aspects dans l'action.
Dans tous les cas, la victime a besoin de soutien. Il faut l'encourager à garder une image positive d'elle-même et l'encourager à s'entourer de pairs positifs.
Les situations vécues par les jeunes ont également un impact sur leurs parents qui peuvent se sentir dépasser.
Sentir un intervenant en confiance, qui sait où il s'en va est rassurant pour tous (victime, parents, instigateur, témoins).
Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?
L'accueil.
C'est important car comme la victime a honte, il est fort possible qu'elle ne s'ouvre pas d'amblée. Si tel n'est pas le cas et que la personne revient plus tard, il faut éviter de la juger.